

ARCHÉOLOGIE  
DE LA FRANCE  
INFORMATIONS

## ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia  
Centre | 1998

---

### Saint-Maur – Centre bourg

n°064581

Simon Bryant

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/14083>

ISSN : 2114-0502

#### Éditeur

Ministère de la culture

#### Référence électronique

Simon Bryant, « Saint-Maur – Centre bourg », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Centre, mis en ligne le 03 mars 2015, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/14083>

---

Ce document a été généré automatiquement le 20 avril 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Saint-Maur – Centre bourg

n°064581

Simon Bryant

---

Lien Atlas (MCC) :

[http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/index.php?ap\\_theme=DOM\\_2.01.02&ap\\_bbox=1.556;46.737;1.685;46.853](http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/index.php?ap_theme=DOM_2.01.02&ap_bbox=1.556;46.737;1.685;46.853)

## Localisation du site

- 1 Saint-Maur se situe sur un petit éperon de la rive nord de la rivière Indre, à 7 km à l'ouest de Châteauroux. L'altitude du bourg est entre 140 et 141 m NGF contre 134 m environ pour le fond de la vallée, à 250 m au sud. Le terrain naturel est constitué de sables rouges à galets et de graviers des terrasses de la rivière.
- 2 L'église forme le point central du bourg actuel. D'après les recherches historiques effectuées par l'université de Tours, elle fut probablement construite vers la fin du XI<sup>e</sup> s. (Ecclesia 1991). Vers la fin du XII<sup>e</sup> s., le chœur primitif est remplacé par un chœur de deux travées à chevet plat qui amènent la longueur de l'édifice à 35,20 m environ. Au début du XIII<sup>e</sup> s., l'arrivée de religieux de l'abbaye bénédictine de Saint-Gildas à Châteauroux transforme Saint-Maur en église prieurale dépendant de cet établissement.
- 3 Entre la fin du XV<sup>e</sup> s. et le début du XVI<sup>e</sup> s., l'église est agrandie par l'ajout d'un collatéral au mur sud de la nef. La période suivant la guerre de Cent Ans marque, comme ailleurs, une époque de déclin. L'ensemble des biens de la cure est vendu comme biens nationaux pendant la Révolution.
- 4 Les textes restent muets en ce qui concerne la période avant le milieu du XVI<sup>e</sup> s. La majorité des références relève du XVIII<sup>e</sup> s. Il semble qu'il y avait deux cimetières car, en 1603, le curé de Saint-Maur établit un bail à un laboureur pour une pièce de terre du bourg qui "*jouxté au grand cimetière, aux terres de l'abbé de Saint-Gildas*". L'emplacement de

ce grand cimetière peut être à une quarantaine de mètres au nord de l'église : une vingtaine de sépultures ont été découvertes lors de la construction de la maison du n° 5 rue du 11 novembre 1918, pendant les années 1950.

- 5 Il est certain que l'église et ses environs immédiats ont servi de lieu d'inhumation. Les curés de la paroisse, l'aristocratie locale et des bienfaiteurs de l'église, jouissaient du droit d'être inhumés dans l'église. Cette pratique fut limitée aux curés et aux fondateurs des chapelles par une ordonnance royale de 1776. Le porche de l'entrée principale de l'église était un autre endroit privilégié. Une certaine confusion existe quant à la porte principale. S'agit-il de la porte de la façade occidentale, ou de celle de la travée centrale du mur sud du collatéral sud, construit au xv<sup>e</sup> s. ?
- 6 Pour le reste de la population, l'enterrement avait lieu dans le cimetière à l'extérieur. Son emplacement, indiqué sur le plan cadastral de 1834, se limite à une zone au sud et à l'est de l'église. Il s'agit d'une aire triangulaire de 55 m E-O sur 12 à 25 m N-S, délimitée par un mur en pierre qui avait grand besoin de réparations en 1752 : l'état de délabrement obligea l'interdiction du cimetière jusqu'en octobre 1754.
- 7 Les morts étaient enterrés à Saint-Christophe de Châteauroux pendant cette période. Les inhumations près des habitations ont été décrétées contraires à la loi en 1804. Néanmoins, le mur du cimetière fut réparé en 1828. Le cimetière de Saint-Maur, devenu alors surpeuplé et insalubre, a donc été transféré dans un terrain à l'est de la commune en 1838.
- 8 En dehors de l'église et du cimetière, les textes et le cadastre ancien n'apportent guère de renseignements sur la topographie ancienne du bourg.
- 9 Six tranchées ont été creusées, leur implantation ayant été conditionnée par les données historiques et les contraintes imposées par la présence d'anciennes caves dans les îlots bâtis et de réseaux enterrés.
- 10 Les tranchées en périphérie du centre bourg sont stériles et ne montrent que des phases de remblaiement de l'époque moderne. Au nord de l'église, la tranchée 1 a montré la présence de quelques trous de poteau, de fossés et, peut-être, de trois petits ossuaires. Ceux-ci représentent la réinhumation de sépultures perturbées.
- 11 La tranchée 4 est positionnée juste au sud du transept sud de l'église, bien à l'intérieur de l'emprise du cimetière. Elle a été creusée sur une profondeur d'environ 1,30 m. Cette épaisseur de sédiments contient une succession de trois niveaux de sépultures.
- 12 Le premier des niveaux se trouve directement sous le bitume. Il consiste en une importante concentration de sépultures en cercueil ou en pleine terre, orientées E/O, parallèlement à l'église. Au total, neuf individus ont été observés, tous des adultes. Les cercueils sont visibles sous la forme de taches sombres des planches de fond et des parois, et par des clous en fer. Deux individus semblent avoir été enterrés dans un linceul, indiqué par la découverte d'une petite épingle en bronze. Les fosses sépulcrales sont peu profondes et la densité des inhumations a conduit à un fort taux de perturbation et de recoupement entre les sépultures. Leur état général est toutefois bon.
- 13 Hormis les clous, très peu de mobilier archéologique a été récupéré. Sans pouvoir donner une date précise, le mobilier (perles de chapelet sur une chaîne, bague en bronze) et les types d'inhumations sont tout à fait caractéristiques de l'époque moderne, soit des xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> s.

- 14 Une épaisseur de 30 cm environ livre une phase d'inhumations en pleine terre et en caissons maçonnés, représentées par au moins trois individus. Deux caissons ont été observés. La troisième sépulture, près de la coupe sud, est en pleine terre.
- 15 Les caissons se présentent sous la forme d'une cuve maçonnée, de forme rectangulaire, de 1,20 m de long sur 0,80 m de large. Les parois sont composées de petits blocs plats de calcaire liés par du mortier. Aux pieds, les pierres sont posées de chant et une seule dalle, également posée de chant, marque l'emplacement de la tête. Les parties supérieures de ces structures ont été arasées lors de l'installation des sépultures de l'époque moderne. On ne peut donc pas déterminer la forme de la couverture des caissons (planches de bois, dalles de pierre ou carreaux de terre cuite ?), ni l'existence d'un marquage au sol (la dalle à la tête était-elle en élévation par rapport au sol ?).
- 16 Les fonds des caissons ne sont pas maçonnés. Signalons la présence d'une pellicule de 2 cm de charbons de bois au fond du caisson sous la coupe nord. Cette pratique, assez courante, permet d'absorber les liquides de décomposition, et d'en atténuer les odeurs.
- 17 Le troisième individu a été enterré sans aucune structure funéraire. Néanmoins, une petite céramique a été récupérée près du crâne.
- 18 Il s'agit d'une petite bouteille pour l'eau bénite ou d'une tirelire dont la forme est plutôt caractéristique de la fin du XIV<sup>e</sup> ou du début du XV<sup>e</sup> s. Il est possible que la même chose se soit passée pour les inhumations en caisson, mais l'installation des sépultures postérieures en a effacé toute trace.
- 19 Le troisième et plus ancien niveau de sépultures est analogue au deuxième et repose sur le terrain naturel. Il consiste en un caisson maçonné et en deux inhumations en pleine terre, orientées E/O avec la tête à l'ouest. Ces individus ont été observés mais n'ont pas été fouillés.
- 20 La tranchée n° 5 a été réalisée devant la façade occidentale de l'église. Elle a mis en évidence deux structures représentant des caveaux funéraires. La première a été modifiée par l'ajout d'un deuxième caveau qui n'a pas été fouillé.
- 21 Pendant le décapage, on a pu observer un petit lambeau de sol en carreaux de terre cuite dans l'angle N/O de la première « pièce ». Ce sol scelle une masse de remblais hétérogènes. À une profondeur de 1 m environ, on a pu observer au moins trois sépultures d'adultes, orientées E-O avec la tête à l'ouest. Il s'agit vraisemblablement d'inhumations en cercueil, mais les conditions de la fouille ne permettent pas d'affirmer cette impression.
- 22 Un des individus a été enterré avec un petit pot en céramique, réalisé avec une pâte calcaire blanche et tendre et dont la partie supérieure a reçu une glaçure verte. Il s'agit d'une petite bouteille de la même forme et facture que celle observée dans le deuxième niveau de sépultures de la tranchée 4. Il est donc possible d'attribuer ces inhumations à la fin du XIV<sup>e</sup> s. ou au XV<sup>e</sup> s.
- 23 L'emplacement de ces « caveaux » pose problème car leur mur nord arrive au milieu de la porte occidentale de la nef. Il est donc difficile d'envisager l'utilisation de ces deux éléments en même temps. S'agit-il d'un simple caveau funéraire au ras du sol devant la porte occidentale, ou d'une structure en élévation devant celle-ci ? Si la porte est aujourd'hui dans l'axe central de la nef, son emplacement a-t-il été déplacé au Moyen Âge ? Ceci évoque la possibilité d'un espace couvert (porche ou auvent ?).

- 24 Malgré la petite superficie des sondages fouillés, il a été possible de retracer l'évolution de l'espace autour de l'église à partir de la fin du XIV<sup>e</sup> s., ou du début du XV<sup>e</sup> s. L'absence de vestiges archéologiques associés à la construction de l'église est intéressante et suggère, peut-être, un certain réaménagement du secteur. Cependant, la question d'un édifice religieux antérieur reste sans réponse.
- 

## INDEX

**operation** Évaluation archéologique (EV)

**Mots-clés** : sépulture, céramique, caisson, caveau

**Index chronologique** : Moyen Âge, Temps Modernes

**Index géographique** : Centre, Indre (36), Saint-Maur